

# ANNEXE 1 - ETAT DU CAPITAL PROPRE ACOPOL

Tous les montants sont à saisir avec un signe positif.

		Situation au 01.01.2023	Augmentations par:		Diminutions par:		Situation au 31.12.2023
290	Financements spéciaux enregistrés sous capital propre	-	3510 - Attributions aux financements spéciaux du capital propre	-	4510 - Prélèvements sur les financements spéciaux comme capital propre	-	-
291	Fonds enregistrés sous capital propre	-	3511 - Attributions aux fonds du capital propre	-	4511 - Prélèvements sur les fonds comme capital propre	-	-
295	Réserve liée au retraitement (introduction MCH2)	-		-	4895 - Prélèvements sur la réserve liée au retraitement du patrimoine administratif PA	-	-
296	Réserve liée au retraitement du patrimoine financier	-	3896 - Attributions aux réserves de réévaluation	-	4896 - Prélèvements sur la réserve liée au retraitement du patrimoine financier PF	-	-
298	Autres capitaux propres	-	3898 - Attributions aux autres capitaux propres	-	4898 - Prélèvements sur les autres capitaux propres	-	-
29800.00	Capital propre	-	Augm. des charges à répartir entre les communes	100'000.00		-	100'000.00
299	Excédent ou découvert du bilan	-	2990 - Résultat annuel (excédent de revenu)	-	2990 - Résultat annuel (excédent de charges)	-	-
29	CAPITAL PROPRE - TOTAL	-		-		-	-